

Étude de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution

Aéroports de Montréal



1- Portrait de l'organisation	
Secteur d'activité	Aéroports
Lieu	975, boulevard Roméo-Vachon Nord, Dorval (Québec)

2- Historique du projet	
Projet pilote	2012 - Début de la phase pilote
Projet définitif	2013 - Début officiel des opérations de collecte
Grandes étapes	<ul style="list-style-type: none">• 2000 - Certification ISO 14001 (audit de recertification en 2013)• 2005 - Association au premier plan d'action de développement durable de la collectivité montréalaise• 2008 - Certification BOMA BEST (recertification en 2011 et en 2014)• 2010 - Renouvellement de l'engagement à l'égard de 17 actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015• 2011 - Caractérisation et audit des matières résiduelles• 2012 - Projet pilote dans trois restaurants de l'aérogare à l'hiver• 2013 (été) - Lancement des préparatifs du projet :<ul style="list-style-type: none">- Modification de l'aire d'entreposage des matières résiduelles et recyclables- Achat et installation d'un compacteur- Distribution des bacs de récupération aux restaurants- Modification au contrat de collecte des matières résiduelles- Formation et sensibilisation des employés des restaurants et de l'entretien ménager• 2013 (automne) - Début officiel de la collecte :<ul style="list-style-type: none">- Implantation de la collecte- Suivi et inspection dans les restaurants



3- Quantité et types de résidus

Matières organiques générées	<ul style="list-style-type: none">• Environ 1000 t par an• Matière organique : environ 50 % des matières résiduelles générées à l'aéroport Montréal-Trudeau
Matières organiques récupérées	<p><u>Quantité récupérée :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Environ 200 t par an <p><u>Type de résidus récupérés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Résidus de préparation d'aliments (cuisine)• Résidus alimentaires postconsommation (seulement dans la cafétéria des employés)• Papier essuie-main (salle de bains des employés du siège social)• Cartons souillés• Aliments périmés variés :<ul style="list-style-type: none">- Les règles de conservation des aliments préparés et préemballés sont très strictes. Par exemple, au bout de 24 heures, un sandwich doit être retiré des étagères. Puisqu'ils ne sont pas encore périmés, ces aliments sont donnés à Moisson Montréal. <p><u>Type de résidus compostés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Seuls les déchets générés dans l'aéroport sont compostés. Les déchets provenant des vols transfrontaliers et internationaux sont gérés par enfouissement, dans le respect des normes strictes associées à ce type de déchets.
Lieux de collecte	<ul style="list-style-type: none">• Aires de préparation des restaurants de l'aéroport Montréal-Trudeau• Cafétéria des employés• Siège social (cafétéria et salle de bains)

4- Traitement

Mode de traitement	Compostage externe (Ontario)
Autres options non retenues	Sans objet : parce qu'Aéroports de Montréal (ADM) ne veut pas attirer les oiseaux (péril aviaire) et que l'espace disponible est restreint, aucun traitement sur place n'a été envisagé.

5- Fonctionnement de la collecte

Équipement de collecte	<ul style="list-style-type: none">• Lors de la phase d'implantation, ADM a acheté et distribué des bacs de petite dimension ainsi que des sacs compostables pour les aires de préparation des restaurants, en fonction de leurs besoins.• Pour le maintien du programme, les nouveaux restaurants de même que les restaurants existants doivent acquérir eux-mêmes les bacs nécessaires.• ADM a dû faire un suivi, car certains restaurants qui se sont procuré eux-mêmes les sacs utilisaient des sacs de plastique non compostables.• Un transfert journalier est effectué dans des bacs de 240 l.• L'entreposage est fait dans un compacteur.
-------------------------------	--



Étapes de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Les employés des restaurants collectent les matières organiques dans des bacs de petite dimension. • Ces petits bacs sont ensuite transvidés dans des bacs bruns de 240 l ou dans le compacteur, situés dans des zones d'entreposage des matières résiduelles. • Un employé de l'entretien ménager déplace les bacs de 240 l à l'aide de chariots spéciaux qui facilitent le transport d'un point à l'autre de l'aérogare. • Les bacs de 240 l sont transvidés dans un compacteur à l'aide d'un lève-bac. • Le fournisseur de services collecte les matières organiques du compacteur.
Fréquence de collecte	Une fois par semaine
Type de collecteur	Fournisseur de services privé
Responsabilités du collecteur	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat écrit accordé par ADM • Service clé en main qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> - Bacs roulants - Collecte et transport - Suivi par pesée avec rapport mensuel sur la quantité de matières organiques et d'autres types de matières résiduelles - Traitement des matières
Emplacement des équipements	Dans les zones d'entreposage des matières résiduelles situées à divers endroits dans l'aérogare, entre autres au secteur des arrivées des vols intérieurs (compacteur) et dans la jetée pour les vols transfrontaliers (bacs roulants)
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls les employés des restaurants et de l'entretien ménager ont accès aux points de dépôt des matières organiques. • Le temps requis pour les opérations de collecte des matières organiques est inconnu, car elles sont intégrées aux tâches quotidiennes des employés des restaurants (tri et transfert dans la zone d'entreposage) et de l'entretien ménager (transfert dans la zone d'entreposage).

6- Communications

Formation des employés	<p><u>Pour l'implantation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation PowerPoint • Séance de formation • Visite dans les restaurants • Rencontre du comité des matières résiduelles • Production et distribution d'affiches <p><u>Après la période de rodage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite des lieux • Rencontre du comité des matières résiduelles • Distribution d'une fiche aide-mémoire
-------------------------------	---



Communications externes	<p><u>Distinctions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 2014 – ADM a été mise en nomination au 8^e Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal dans la catégorie Entreprises et institutions pour le projet d'implantation de la collecte des matières organiques à l'aéroport Montréal-Trudeau et de dons de nourriture. <p><u>Publications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapport annuel d'ADM, accessible en ligne, détaille les avancées des projets en environnement, dont celui de la gestion des matières organiques et des dons de nourriture.
--------------------------------	--

7- Investissements	
Équipement de collecte	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et installation d'un compacteur à matières organiques (modifications aux installations existantes requises) : <ul style="list-style-type: none"> -Projet de 135 000 \$ -Aide financière de 20 000 \$ reçue de RECYC-QUÉBEC Achat d'une centaine de bacs de 24 l par ADM pour environ 35 restaurants
Collecte et traitement	Le coût exact de la collecte des matières organiques est inconnu, car celle-ci est intégrée au contrat actuel pour la collecte des résidus ultimes et des matières recyclables.
Frais de gestion	Information non disponible
Bilan financier	Information non disponible

8- Résultats	
Contamination	<ul style="list-style-type: none"> Qualité du tri : très bonne Faible taux de contamination des matières organiques récupérées (moins de 2 %) Exemples de contaminants : petits godets de lait, sacs en plastique
Taux de récupération des matières organiques	Le taux de récupération des matières organiques est de 20 %.
Dons de nourriture	<ul style="list-style-type: none"> Environ 1,2 t d'aliments sont donnés chaque mois. Le programme de dons de nourriture à Moisson Montréal est réalisé en collaboration avec HMSHost, le fournisseur principal de services alimentaires et de breuvages pour les voyageurs.



Détail des activités de l'entreprise

Aéroports de Montréal (ADM) est une organisation à but non lucratif qui gère les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Elle a pour objectif non seulement d'offrir des services aéroportuaires de qualité, mais aussi de contribuer au développement économique du Grand Montréal ainsi que de maintenir une cohabitation harmonieuse avec son milieu. ADM vise à se classer parmi les leaders mondiaux de son domaine, grâce à son équipe chevronnée et à son sens de l'innovation, en restant ouverte aux changements et aux idées nouvelles. En 2013, 14 millions de passagers et 177 millions de tonnes de marchandises ont transité par les aéroports de Montréal, soutenant 60 000 emplois directs et indirects. La même année, près de 9 millions de dollars ont été investis dans des projets d'immobilisation liés à l'environnement. Outre les investissements pour la gestion des matières organiques, ADM a financé des projets pour le recyclage des dégivrants usés, pour l'amélioration des dépôts à neige, pour l'efficacité énergétique et pour l'aménagement paysager de son réseau routier.

Motivation à mettre en place la collecte

Adhérant au principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation), ADM avait déjà placé plusieurs efforts dans sa gestion des matières résiduelles, par exemple en installant des bacs de récupération multimatières (papier, carton, plastique, verre et métal) dans les espaces publics ainsi qu'un collecteur de liquides au point de fouille principal. Comme l'organisation s'est fixé pour objectif de récupérer 50 % de ses matières résiduelles d'ici l'an 2017, il était naturel qu'elle amorce des actions pour une saine gestion des matières organiques.

Facteurs de réussite et défis liés au projet

Facteurs de réussite

Le travail d'équipe de toutes les parties concernées est l'un des facteurs de réussite du projet. La bonne collaboration des restaurateurs et du fournisseur de services responsable de la collecte et du transport des matières résiduelles est au cœur de cette réussite.

Défis

La sensibilisation d'un grand nombre d'employés est un défi constant, notamment parce que le taux de roulement du personnel travaillant dans les restaurants est élevé.

Un autre défi rencontré a été celui de l'espace restreint disponible pour le nouveau compacteur à matières organiques. Il a donc fallu réaménager la zone d'entreposage des matières résiduelles, ce qui a nécessité des investissements. L'obtention de l'aide financière de RECYC-QUÉBEC a contribué à la réalisation du projet.

Enfin, certains restaurateurs ont d'abord mentionné qu'ils n'avaient pas l'espace nécessaire en cuisine pour accueillir les nouveaux bacs de matières organiques, mais après avoir reconsidéré la situation, ils ont réussi à trouver un endroit convenable. Maintenant, lors de demandes de permis pour les nouvelles concessions, ADM exige qu'un espace suffisant soit prévu en cuisine pour accueillir les divers bacs (matières recyclables, matières organiques et autres matières résiduelles). Aucune demande précise n'est formulée dans les baux quant à la superficie à réserver à ces bacs, car chaque concession a des types et des quantités de matières résiduelles uniques; on y stipule simplement que la participation à la collecte des matières recyclables et organiques est une obligation contractuelle.

Prochaines étapes ou autres projets

D'autres initiatives sont prévues afin d'améliorer la performance de la collecte des matières organiques, dont la poursuite des efforts de sensibilisation auprès des employés des restaurants et de l'entretien ménager.

La collecte des matières organiques du grand public n'est pas envisagée, puisque la gestion des matières recyclables est encore problématique : il y a beaucoup de contamination dans les bacs de tri sélectif en place. Comme Montréal-Trudeau est un aéroport international, tous les voyageurs n'ont pas les mêmes pratiques de gestion des matières résiduelles; il serait donc difficile de rendre le tri des matières organiques impeccable, comme c'est le cas en cuisine.

Référence

AÉROPORTS DE MONTRÉAL. *Performant, compétitif, bien en piste : rapport annuel 2013*. [En ligne], 2013. [http://www.admtl.com/sites/default/files/RA2013_FRA_Final.pdf] (Consulté le 14 décembre 2014).

Répondante : Lyne Michaud

Directrice adjointe de l'environnement et du développement durable
Courriel : environnement@admtl.com





Figure 1 : Les matières organiques sont collectées dans les cuisines à l'aide de bacs de petite dimension, munis ou non d'une doublure compostable, selon les besoins. (Photo : Aéroports de Montréal)



Figure 3 : Les bacs de 240 l sont entreposés par le personnel de l'entretien ménager. (Photo : Aéroports de Montréal)



Figure 2 : Les employés des restaurants transigent les matières organiques collectées dans les cuisines dans des bacs roulants de 240 l. (Photo : Aéroports de Montréal)



Figure 4 : Les matières organiques provenant des restaurants de la zone des vols intérieurs sont collectées dans un compacteur situé dans une salle nouvellement aménagée pour la gestion des divers types de matières résiduelles. (Photo : Aéroports de Montréal)

RECHERCHE ET SYNTHÈSE PAR MADAME LOUISE HÉNAULT-ÉTHIER - 2014

